



# Règlement intérieur du club de Badminton

## « BadBrou »

### Saison 2021-2022



**Préambule :** *BadBrou est affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBAD). Toute adhésion à Badbrou suppose l'acceptation sans réserve et le respect des statuts et règlement intérieur.*

*BadBrou est une association régie par la loi de 1901. Les statuts sont disponibles à la demande auprès du président, la secrétaire ou la trésorière de l'association.*

*Le règlement intérieur est affiché sur le panneau du club, est proposé à la lecture lors de l'adhésion et envoyé à tous les adhérents de l'association.*

TOUS LES DIRIGEANTS SONT DES BENEVOLES QUI S'EFFORCENT D'HONORER LEURS ENGAGEMENTS, MAIS CEUX-CI SONT TRIBUTAIRES DE LEUR VIE PERSONNELLE, FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE.

#### **ARTICLE 1 : Documents nécessaires à l'inscription**

##### **Pour s'inscrire à l'association, il faut :**

- Le formulaire de demande d'adhésion à la FFBad
- Le formulaire d'adhésion à l'association BadBrou
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton en compétition
- Le règlement de l'adhésion (licence FFBAD + cotisation à l'association)

##### **Pour se réinscrire à l'association, il faut :**

- Le formulaire de demande d'adhésion à la FFBad
- Le formulaire d'adhésion à l'association BadBrou
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton en compétition ou l'attestation si le certificat date de moins de 2 saisons
- Le règlement de l'adhésion (licence FFBAD + cotisation à l'association)

##### **Pour ceux qui sont déjà affiliés à la FFBAD pour la saison concernée, il faut :**

- Le formulaire de demande d'adhésion à l'association BadBrou
- Un justificatif d'affiliation à la FFBAD
- Le règlement de la cotisation à l'association soit : cotisation prise entre le 1<sup>er</sup> septembre et 31 décembre, 30 € ; entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril, 20 € ; entre le 1<sup>er</sup> mai et la fin de saison, 10 €.

#### **Concernant l'assurance :**

#### **LE CONTRAT D'ASSURANCE DES LICENCIÉS NE PREND EFFET QU'À LA REMISE DU DOSSIER COMPLET.**

- Le club dispose d'une assurance **responsabilité civile**. La licence FFBA assure en cas de blessures **dans le cadre de toute activité de badminton.**

Contacts

Mail : [badbrou28@gmail.com](mailto:badbrou28@gmail.com)

Président : Nicolas Maillet, 06.15.37.26.68

Trésorière : Janie Belnoue, 06.48.71.35.18

Secrétaire : Allely Prenant Marina, 06.76.16.38.81



# Règlement intérieur du club de Badminton

## « BadBrou »

### Saison 2021-2022



#### **ARTICLE 2 : Matériel / Gestion du gymnase / Horaires**

Pendant les premières séances d'essai (3 séances possibles), des raquettes peuvent être prêtées par le club. Elles peuvent aussi servir de matériel de remplacement sur quelques séances si son propre matériel est défaillant.

Pour les séances collectives, des volants plastiques peuvent être fournis. Les volants plumes sont à la charge des joueurs.

Pour les championnats et les interclubs les volants seront fournis par le club ; par contre, ils restent à la charge des joueurs pour les compétitions individuelles (tournois privés).

Rappel : en compétition, les volants plumes sont obligatoires pour les joueurs classés.

Les joueurs se doivent de respecter le matériel mis à leur disposition ; **l'installation et le rangement sont assurés par tous les licenciés**. Par respect des horaires que nous avons, il convient de commencer le rangement 10 minutes avant la fin de la séance.

Les créneaux horaires sont les suivants :

**Lundi : 19h30-20h30 Séance d'animation encadrée**

**Lundi : 20h30-22h30 Jeu Libre**

**Mardi : 20h-22h30 Séance d'entraînement pour les compétiteurs**

**Jeudi : 20h-22h30 Jeu libre**

**Vendredi : 18h30-19h30 et 19h30-21h entraînement des jeunes de 7 à 15 ans.**

Ces créneaux sont susceptibles d'être modifiés durant l'année. Toute modification est transmise aux adhérents par tous les moyens jugés adéquats par le comité directeur (affichage, Facebook, emails...), notamment concernant l'utilisation du gymnase durant les vacances scolaires.

#### **ARTICLE 3 : Participation aux séances**

En cas de surnombre, il conviendra de privilégier les jeux en double. La plus élémentaire des conduites veut que les joueurs ne monopolisent pas les emplacements et cèdent leur place sur le terrain après un temps de pratique de 10 à 20 minutes selon l'encombrement afin que chacun puisse pratiquer le badminton.

En cas d'encombrement et de personnes attendant sur le bord des terrains, il conviendra également de faire des matchs en 2 sets gagnants de 11 points chacun. Le cas échéant, le troisième set se jouera en 11 points gagnants (pas de « deux points d'écart »).

Les séances de jeu libre ne sont pas encadrées par un entraîneur.

Certaines séances sur les créneaux « jeu libre » seront réservées à des soirées thématiques conviviales (Accueil des nouveaux adhérents, Halloween, Noël ...)

Contacts

Mail : [badbrou28@gmail.com](mailto:badbrou28@gmail.com)

Président : Nicolas Maillet, 06.15.37.26.68

Trésorière : Janie Belnoue, 06.48.71.35.18

Secrétaire : Allely Prenant Marina, 06.76.16.38.81



# Règlement intérieur du club de Badminton

## « BadBrou »

### Saison 2021-2022



#### **ARTICLE 4 : Compétitions**

Les feuilles d'inscription pour chaque tournoi privé sont à disposition sur le tableau d'affichage dans le gymnase. Pour participer à la compétition, il suffit de s'inscrire **avant la date limite fixée par le club**. Les inscriptions sont envoyées rapidement. Si vous souhaitez vous inscrire alors que les feuilles ont déjà été envoyées, alors contactez la personne qui s'en occupe pour un second envoi. Si vous souhaitez vous inscrire à un tournoi qui n'est pas à l'affichage (parce qu'il est loin par exemple), faites-en part à la personne responsable afin de le proposer à d'autres, cela peut en intéresser.

Des convocations sont envoyées par les organisateurs au responsable local des compétitions. Ce responsable transmet les convocations aux personnes concernées. Tout forfait à une compétition implique la présentation d'un certificat médical dans les 48 heures après le tournoi à la ligue concernée. En cas de non présentation de ce certificat, le joueur ne peut prétendre à un remboursement. De plus, il s'expose à des sanctions prononcées par la commission d'arbitrage de la Ligue.

#### **ARTICLE 5 : Droit à l'image**

Tout adhérent est susceptible durant la saison d'être pris en photos lors de manifestations ou d'entraînements du club. Ces photos pourraient être visibles sur tout autre support de communication du club ainsi que dans la presse locale. En cas de refus, une demande écrite devra être adressée au club.

#### **ARTICLE 6 : Réseaux sociaux**

Le club a un groupe facebook. Tous les adhérents peuvent demander à faire parti du groupe ainsi que toute autre personne en lien avec le club ou le milieu du badminton. Les administrateurs du groupe (membres du comité directeur) se réservent le droit de supprimer toute publication non appropriée ou n'ayant aucun lien avec la vie du club.

Les administrateurs du groupe (membres du comité directeur) se réservent également le droit d'exclure du groupe toute personne ayant des propos anti-sportifs, injurieux, sexistes, racistes ou préjudiciables au club.

#### **ARTICLE 7 : Formations**

Le club propose de prendre en charge intégralement toutes les formations organisées par les instances fédérales. En contrepartie tout joueur bénéficiant d'une formation s'engage à rester au club pendant les deux années suivant la fin de la formation.

Dans le cas contraire (sauf cas de force majeure, problème de santé, mutation professionnelle), l'intégralité du montant de la formation pourra lui être demandée.

#### **ARTICLE 8 : Sanctions**

**En cas de non respect dudit règlement, ou en cas de comportement pouvant porter préjudice au club, l'adhérent pourra être convoqué par le Comité directeur qui pourra infliger à l'adhérent l'une ou**

Contacts

Mail : [badbrou28@gmail.com](mailto:badbrou28@gmail.com)

Président : Nicolas Maillet, 06.15.37.26.68

Trésorière : Janie Belnoue, 06.48.71.35.18

Secrétaire : Allely Prenant Marina, 06.76.16.38.81



# Règlement intérieur du club de Badminton « BadBrou » Saison 2021-2022



**l'autre des sanctions suivantes (avertissement, suspension temporaire ou permanente des avantages ou de l'adhésion au club).**

## **ARTICLE 9 : Accueil des jeunes de 7 à 15 ans sur un créneau réservé**

Les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs sur le temps de l'entraînement.

Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la salle pour signer le registre d'accueil au début de la séance et à la fin de la séance. Si une autre personne que les parents doit venir chercher l'enfant alors cela doit être signalé aux animateurs.

## **ARTICLE 10 : Situation sanitaire**

Le club s'adapte à la situation sanitaire et fait respecter toutes les décisions prises par les différentes autorités (gouvernement, préfet, fédération ...)

Chaque adhérent s'engage à respecter ces décisions.

Contacts

Mail : [badbrou28@gmail.com](mailto:badbrou28@gmail.com)

Président : Nicolas Maillet, 06.15.37.26.68

Trésorière : Janie Belnoue, 06.48.71.35.18

Secrétaire : Allely Prenant Marina, 06.76.16.38.81